ANCIENS COMBATTANTS CANADA (ACC)
PROGRAMME DE CHOIX (PDC) 12 – SERVICES PARAMÉDICAUX
RECRUTEMENT – ERGOTHÉRAPEUTES

septembre 2021

Anciens Combattants Canada (ACC) est à la recherche de fournisseurs qualifiés qui souhaitent s'inscrire à titre d'ergothérapeutes auprès de Croix Bleue Medavie afin de répondre aux besoins complexes en matière de santé physique et mentale des vétérans.

L'ergothérapeute est appelé à effectuer les tâches suivantes dans le cadre de la prestation de services aux vétérans :

- Effectuer des évaluations et des analyses complètes des capacités fonctionnelles des vétérans dans leur domicile et leur collectivité;
- Formuler des recommandations quant aux avantages et aux services (p. ex., équipement spécial, aides à la vie quotidienne, services de santé connexes, etc.) qui aident les vétérans à atteindre le rendement professionnel désiré tout en respectant les lignes directrices d'ACC;
- Aiguiller les vétérans ou leurs aidants naturels vers des ressources communautaires, s'il y a lieu;
- Offrir aux vétérans un traitement d'ergothérapie de courte durée axé sur les objectifs afin de les aider à atteindre les résultats désirés, notamment :
    - L'acquisition ou le développement de leurs capacités fonctionnelles au quotidien;
    - La réalisation ou la réintégration des activités suivantes :
        - tâches professionnelles quotidiennes;
        - activités productives ou loisirs;
        - participation à leur collectivité;
        - interaction avec leur employeur;
        - occupation d'un rôle valorisé.

Critères d'inscription :
Les ergothérapeutes doivent être inscrits en tant que membre en règle et détenir un permis sans restriction dans la province ou le territoire dans lequel ils pratiquent.

Le rôle d'un ergothérapeute n'est pas un poste permanent ou contractuel au sein d'Anciens Combattants Canada. L'ergothérapeute fera partie de la liste des fournisseurs tiers rémunérés à l'acte de Croix Bleue Medavie. Les fournisseurs sont inscrits auprès de Croix Bleue Medavie et offrent, au besoin, des services aux vétérans pour le compte d'ACC et soumettent les demandes de remboursement par voie électronique aux fins du traitement en temps réel.

Afin de vous inscrire comme fournisseur autorisé, veuillez visiter le site de Croix Bleue Medavie au https://www.medaviebc.ca/fr/professionnels-de-la-sante/inscription.

Pour obtenir des renseignements sur les frais et les exigences en matière de soumission de demandes de règlement, veuillez consulter l'entente de soumission des demandes de règlement et les autres documents informatifs en visitant le www.cbmedavie.ca et en cliquant sur le lien Professionnels de la santé. Vous pouvez également accéder à ce site Web pour :

- vous inscrire au portail sécurisé des fournisseurs électroPaie en cliquant sur Inscription et mise à jour;
- vous inscrire au dépôt direct;
- consulter les guides des fournisseurs et les tableaux d'avantages, télécharger les calendriers de paiement et trouver d'autres renseignements importants.

Pour plus d'information au sujet du rôle à ACC de l'ergothérapeute fournisseur externe, veuillez s'il-vous-plaît envoyer un courriel à occupationaltherapyservices-servicesdergotherapie@veterans.gc.ca.